

## *Histoire du Baptême et de la confirmation* Par Alain ROUSTAN

# Baptême et confirmation. 2000 ans d'histoire<sup>1</sup>.

Baptême. A ce nom baptême est associé le verbe baptiser ? D'où vient ce mot ? Le mot baptiser est la transcription directe du verbe grec *baptizein*, qui veut dire généralement « plonger dans, plonger dans l'eau ». Mais ce mot a aussi une nuance de « engloutir, couler, noyer » et au figuré de « perdre, périr, faire périr » d'où une portée plutôt négative. En entrant dans la langue du culte, le judaïsme va lui rendre une connotation plus positive. Il l'emploie quand il s'agit de se purifier. Ce terme va très largement être présent dans le Nouveau Testament. Dans la plupart des soixante une occurrences, ce verbe exclue toujours le baptême que le candidat s'administre lui-même. Il suppose toujours un officier, un baptiste. Et le premier baptiste connu du Nouveau Testament, c'est Jean. Jean appartient à un mouvement baptiste, une des branches du judaïsme. Au temps de Jésus, le judaïsme est loin d'être monolithique (pharisiens, sadducéens, esséniens, baptistes, zélotes,...). Avec les ablutions rituelles et les bains de pureté que les juifs pratiquent très largement et depuis longtemps, on est dans le registre du sacré - profane, du pur - impur, mais avec le baptême de Jean, on change de registre. On passe sur le registre du bien et du mal, du péché et de la conversion. Le mouvement baptiste rappelle à tous qu'ils sont appelés à la conversion. Le rite d'eau qui est proposé c'est bien plus qu'un rite de pureté. Jean est bien le prophète qui est la charnière entre la Première et la Nouvelle Alliance qui vient avec Jésus.

Aussi, Jean annonce un autre baptême : « *Moi, je vous ai baptisé d'eau, Lui, par contre il vous baptisera avec l'Esprit Saint* » (Mc 1, 8). Le baptême de Jean, c'est l'annonce du baptême avec l'Esprit Saint qui sera accompli par un plus fort que lui, l'annonce de la grande effusion de l'Esprit de Dieu sur Israël qui va créer, qui va susciter le véritable Israël, comme les prophètes Joël, Ezéchiel, Isaïe, et les autres l'avaient annoncée pour *les derniers temps*.

La pratique du baptême est passée de Jean à Jésus et de Jésus à l'Eglise. Selon certains Jésus aurait baptisé lui-même, mais les exégètes en discutent encore. Alors, la tradition chrétienne des origines va assumer le message de Jean tout en affirmant que seul l'évènement de la mort et de la résurrection de Jésus sauve. On pourrait dire que le baptême d'eau est « évangélisé » c'est-à-dire il est mis en rapport, avec cet évènement, dans la continuité, mais aussi dans une nouveauté radicale. Ce qui donne le salut ce n'est plus le baptême baptiste, celui de Jean, c'est la personne même du Seigneur mort et ressuscité. Cette « christianisation » du baptême s'opère par cette dimension pascale et aussi par la dimension pneumatologique c'est-à-dire par le don de l'esprit, de l'Esprit du Ressuscité.

---

<sup>1</sup> Cet exposé trouve ses bases dans le cours de Théologie des sacrements de l'initiation chrétienne de Jean-François Chiron, doyen de la Faculté Catholique de Théologie de Lyon.

## Histoire du Baptême et de la confirmation

Par Alain ROUSTAN

Passons à l'Eglise naissante.

Luc, dans le prologue des Actes nous rappelle ce que Jésus a annoncé aux disciples :  
« Jean, lui, vous a baptisé avec l'eau, mais vous, c'est dans l'Esprit Saint que vous serez baptisés sous peu de jours ». (Ac 1, 5)

Le baptême d'Esprit déjà annoncé par Jean, ici promis par Jésus lui-même, est inauguré par l'effusion de l'Esprit de la Pentecôte, cinquante jours après sa mort et résurrection. La Pentecôte est pour les juifs une des trois grandes fêtes religieuses. C'est celle qui marque l'arrivée des fils d'Israël au Sinaï, lors de l'Exode, cinquante jours après la première Pâque. C'est un temps de pèlerinage. On vient à Jérusalem des quatre coins du bassin méditerranéen pour prier au Temple.

Les Actes des Apôtres nous rapportent, au chapitre 2, ce qui s'est passé lors de cette Pentecôte. Et ce chapitre peut être lu comme une catéchèse sur le baptême, puisqu'on y retrouve les deux dimensions évoquées précédemment, la dimension pascale et la dimension pneumatologique.

On peut y voir trois événements :

- Le premier, la Pentecôte, l'Esprit sur les Apôtres, avec le don de la parole. Généralement on s'arrête là quand on évoque ce passage.
- Le deuxième, c'est la prise de parole de Pierre. Qui voit-on ? La présence de l'Eglise, Oui, l'Eglise est déjà là quand Pierre, entouré des Onze, prend la parole. Pierre s'adresse à la foule des pèlerins assemblés. Que leur dit-il ? Il annonce la Bonne Nouvelle en se référant aux Ecritures. Il cite d'abord le livre de Joël, ce livre qui annonce la venue de l'Esprit, de l'Esprit répandu. Il poursuit à l'aide de citations extraites de deux Psaumes, le Psaume 16 et le Psaume 110 qui sont tous les deux des psaumes de résurrection. Pierre fait donc un travail ecclésial. Il ne se contente pas de citer les Ecritures, il les interprète en associant entre eux ces trois passages. Ce deuxième événement donc constitue l'explication du premier, c'est à la fois une explication scripturaire et une explication ecclésiale.
- Le troisième événement, ce sont les baptêmes eux-mêmes qui sont précédés de la deuxième prise de parole de Pierre, suite à l'interrogation des gens bouleversés d'entendre ces paroles. Trois mille âmes se font baptiser, nous précise Luc. Ce troisième événement, c'est la conséquence du premier, interprété par le deuxième.

A la suite, c'est l'Eglise comme *peuple des derniers jours* qui naît du don de l'Esprit Saint. L'Esprit Saint s'est répandu sur le peuple de Dieu et le constitue. Voyez bien le lien entre Esprit - peuple et Esprit - Eglise. L'un ne va pas sans l'autre. Nous ne cessons de proclamer cela chaque fois que nous récitons le credo. Nous voyons le rôle de l'Eglise qui explique en se référant à l'Ecriture et qui agit par le baptême. On ne peut donc jamais séparer le commentaire de l'Ecriture et le sacrement. Le baptême au nom de Jésus Christ est ce qui permet à l'Esprit Saint de constituer le peuple de Dieu.

Si on reste chez Luc et qu'on examine d'un peu plus près le déroulement des différents baptêmes mentionnés dans les Actes des Apôtres, on peut mettre en évidence une séquence en trois étapes : parole - foi - rite. Avant le baptême, il y a l'annonce de la Bonne Nouvelle, annonce de l'événement pascal. L'effet de cette parole, c'est la foi, la foi en l'événement pascal. Foi, c'est à dire conversion, c'est-à-dire adhésion donnée à la parole de Dieu. Et enfin le rite proprement dit. En d'autre terme, on pourrait dire que la parole est associée au rite par la foi.

Je vais en rester là pour la lecture des textes du Nouveau Testament qui concernent le baptême. J'aurais pu parcourir aussi, bien sûr, les lettres de Paul, celle aux Romains. Sans oublier l'Evangile de Jean ni la 1<sup>ère</sup> lettre de Pierre qui est une homélie baptismale. Le Nouveau Testament est extrêmement riche en évocation explicite et même implicite du baptême.

Malgré toutes ces évocations, le Nouveau Testament ne témoigne pas de deux ou plusieurs rites distincts qui seraient nécessaires pour devenir chrétien, un rite d'eau et un ou des rites qui le suivraient.

## Histoire du Baptême et de la confirmation

Par Alain ROUSTAN

Si on regarde de près, le rite d'eau est très tôt complété par d'autres rites notamment l'imposition des mains comme le montre les Actes des Apôtres.

Quittons la premier siècle.

Au 2<sup>e</sup> siècle, on trouve selon les quelques documents disponibles, un rite d'eau, un bain donné avec invocation des trois personnes trinitaires suivi de l'Eucharistie. Mais comme les documents de cette période sont très peu nombreux, il est difficile de décrire plus précisément le baptême. Il est très probable que la structuration se mette progressivement en place, puisque, dès le tout début du 3<sup>e</sup> siècle, le baptême apparaît comme un rituel très structuré. La « Tradition Apostolique » l'atteste, et ce n'est pas le seul.

Les communautés se structure en même temps que la ritualité se développe et se complexifie. Cela commence par le catéchuménat qui est une longue probation, jusqu'à trois ans nous dit Hippolyte, et avec même des éliminations. Le bain d'eau est encadré par d'autres rites préparatoires et complémentaires. Le rite post baptismal, celui qui est plus particulièrement lié à l'Esprit est présent. L'Eucharistie baptismale semble systématique. Je ne m'attarde pas sur le détail des rites de cette époque, nous les avons largement évoqué ce matin.

A partir du 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> siècle, les Pères de l'Eglise mettent en avant la notion d'initiation chrétienne pour désigner l'ensemble des rites qui ne sont pas encore appelés sacrements, il faut attendre.

Nous arrivons à la fin de l'antiquité et c'est le moment où va s'opérer une dissociation de cette initiation chrétienne. Cette dissociation va se généraliser au moins en occident pour des raisons pratiques et non pas théologiques.

Quelle est la situation de la chrétienté ? Les chrétiens sont « trop » nombreux et, de plus, ils sont dispersés hors de la ville épiscopale, de la ville où réside l'évêque qui sera appelé évêque plus tard. Initialement, l'évangélisation a commencé par les villes. Paul avait donné l'exemple en fondant des Eglises dans toutes les plus grandes villes<sup>2</sup> de l'empire romain, dans les chefs lieux des provinces romaines: Ephèse, Corinthe, Thessalonique, Philippes, Antioche,... Et puis l'évangélisation a touché les campagnes. Il fallait s'organiser. Les communautés hors des villes épiscopales vont être administrées par des *presbytres* (anciens), des chefs de communautés, collaborateurs des évêques, qui ne s'appellent pas encore évêques. De plus, ces *presbytres* vont devenir prêtres au sens double. Ils vont devenir des *sacerdotes* c'est-à-dire ils vont pouvoir célébrer l'eucharistie et le baptême. Mais, on fait le choix de maintenir le lien avec l'évêque, le lien ecclésial. Ainsi, on va réserver à l'évêque les rites qui suivent les rites d'eau, ceux qu'il conférerait déjà à la sortie de la fontaine baptismale. Ces rites post baptismaux sont remis à plus tard lorsque l'évêque se déplace hors de la ville épiscopale. On aboutit, de fait, à un rituel d'initiation chrétienne en deux temps. En ville, toutefois, la pratique ancienne est conservée et se maintient jusqu'à l'époque carolingienne (9<sup>e</sup> siècle). Un autre élément qui accentue le phénomène de dissociation, c'est moment du baptême qui va se rapprocher du moment de la naissance. Initialement, c'était essentiellement des adultes qui devenaient chrétiens. Maintenant, le baptême est conféré de plus en plus tôt. On systématise le baptême des petits enfants. L'évêque ne peut pas être partout à la fois surtout au temps pascal, période privilégiée.

On s'est donc habitué à un état de fait qui est devenu une coutume sans que l'on s'interroge sur l'ordre de succession des rites. On est parti d'une unité différenciée de l'initiation chrétienne. On est à présent à deux célébrations. La première, le baptême qui est limité au rite d'eau et immédiatement suivi de l'Eucharistie, puis la seconde, les rites post baptismaux célébrés ultérieurement.

Donner l'Eucharistie au nouveau baptisé sans avoir accompli l'ensemble des autres rites ne semble pas alors poser problème.

<sup>2</sup> La population des principales villes de l'empire romain : Rome : 1 million d'habitants ; Alexandrie : 600 000 hab. ; Corinthe : 500 000 hab. ; Antioche : 400 000 hab. ; Tarse : 200 000 hab. ; Ephèse : 300 000 hab. ; Césarée Maritime 125 000 hab. ; Thessalonique : 100 000 hab. ; Jérusalem : 20 000 hab.

## *Histoire du Baptême et de la confirmation* Par Alain ROUSTAN

---

Mais ce n'est pas tout à fait vrai partout. En effet, en Gaule, à Riez, vers les années 470, les diocésains interrogèrent leur évêque. Fauste de Riez, abbé de Lérins, leur répondit par une homélie restée célèbre au sujet de l'articulation des deux rites.

La question était simple :

« *Qu'est ce que la confirmation ajoute au baptême ?* »

et la réponse de Fauste est la suivante :

« *Dans la fontaine baptismale, l'Esprit Saint a accordé la plénitude quant à l'innocence, dans la confirmation, il offre un accroissement quant à la grâce, une force pour le combat. Dans le baptême nous sommes régénérés pour la vie, après le baptême, nous sommes confirmés pour la lutte* ».

Avec une telle réponse, faut-il comprendre la confirmation comme le don d'une force spécifique, le don d'une deuxième réalité, comme l'ajout d'une réalité à une autre ou bien comme l'achèvement d'une réalité différenciée et unique. Jusqu'à la fin de l'antiquité c'est la 2<sup>e</sup> lecture qui est retenue. En d'autres temps, ce sera la première.

Il est temps de passer au deuxième millénaire. Poursuivons notre parcours historique.

A partir du 12<sup>e</sup> siècle, deux événements majeurs vont se produire :

D'abord, l'Eglise latine éprouve le besoin de définir ce qui était sacrement et ce qui ne l'était pas. On fixe le nombre des sacrements. Cette liste limitative devient le *septénaire sacramentel*. Ainsi dès 1150 sont énumérés les sept sacrements dans l'ordre que l'on connaît toujours aujourd'hui.

## Histoire du Baptême et de la confirmation

Par Alain ROUSTAN

---

Ensuite, au 4<sup>e</sup> concile du Latran (1215), la première communion est différée à l'âge de raison c'est-à-dire entre 7 et 14 ans.

La conséquence de ces deux événements est double.

D'une part, c'est, l'autonomisation des trois rites qui sont devenus des sacrements « indépendants ». D'autre part, on aboutit à nouveau à un changement de l'ordre des sacrements d'initiation. Et, l'effet ultime de cet éclatement, c'est l'abandon de la notion d'initiation chrétienne.

Je récapitule :

On était parti d'une seule action liturgique avec trois rites que nous pouvons, maintenant, appeler baptême, confirmation et eucharistie. On est passé à deux actions liturgiques avec l'ordre suivant : baptême, eucharistie puis confirmation. Maintenant, on arrive à trois actions liturgiques séparées dans l'ordre chronologique suivant : baptême, confirmation et eucharistie. Vous allez dire, on retrouve l'ordre initial, mais éclaté, puisque chacun est conféré avec quelques années d'intervalle.

Faisons un grand saut dans la deuxième moitié du 2<sup>e</sup> millénaire.

Que s'est-il passé en terre protestante après la Réforme ?

Au moment de la Réforme, Calvin ne trouvant aucune trace explicite de la confirmation dans l'Écriture supprime purement et simplement ce sacrement. Toutefois, d'autres branches du protestantisme la conservent mais comme examen final de catéchèse. Elle prend un sens purement catéchétique. Plus tard, avec le mouvement piétiste, on va avoir un renouveau de la confirmation, toujours pas comme sacrement, mais comme ratification personnelle du baptême reçu dans la petite enfance. On détourne le sens du sacrement. On passe donc du sacramentel au catéchétique puis à l'existentiel.

Revenons en terre catholique pour voir si les avatars sont comparables dans cette deuxième moitié du millénaire.

Le concile de Trente (1547) affirme, en réaction à la Réforme, que les sept sacrements, y compris la confirmation, sont institués par le Christ et que la confirmation est un « *sacrement véritable* » et non « *une cérémonie vaine* ».

Après ce concile, on va avoir tendance à retarder l'âge de la confirmation pour des raisons de formation catéchétique, comme chez les protestants. On va rattacher la confirmation à la catéchèse et à la fin de la catéchèse. On voyait la confirmation comme profession de foi.

Avant d'aborder la dernière ligne droite de notre histoire, je voudrais définir le terme de *confirmation* que j'emploie depuis un moment, mais que je n'ai pas utilisé au début de mon exposé.

D'où vient ce mot ? Le sens technique du mot *confirmatio* pour désigner l'intervention de l'évêque n'existe pas dans le vocabulaire latin ancien. Ce sont les conciles gaulois du 5<sup>e</sup> siècle qui emploie ce terme, les premiers, pour désigner le rite que l'on commence à séparer de l'action liturgique. Ce terme est repris, vous allez vu tout à l'heure, par Fauste de Riez dans son homélie. Ce vocabulaire va très progressivement être accepté dans les livres liturgiques et qui est retenu lors de la définition du septénaire.

Que signifie le verbe correspondant *confirmare* ? Le sens classique c'est affermir, raffermir, renforcer, achever. Il désigne déjà à Rome une action de renforcement, d'accroissement, d'affermissement et d'encouragement. On emploie ce terme dans l'antiquité par exemple, lorsque l'on évoque l'Eucharistie. A cette époque, l'Eucharistie est sous les deux espèces, dirions nous aujourd'hui. Quand le fidèle a reçu le corps du Christ, on le confirme avec le calice, disait-on. La communion n'est complète qu'après avoir communié au Sang du Christ. Le calice ne donne pas une vertu spéciale de force. Le calice ne donne pas autre chose de plus que le pain eucharistique ne donne. Ce n'est pas un plus un, mais une réalité unique que l'on achève. Ceci donne à penser que baptême et confirmation vont de pair comme la communion au Corps du Christ et au Sang du Christ.

## *Histoire du Baptême et de la confirmation* Par Alain ROUSTAN

A partir de cette définition, on peut affirmer que la confirmation par l'évêque vient renforcer, compléter, parachever, le baptême célébré par le presbytre ou prêtre plus tard. Ce rappel terminologique un peu technique nous aide à comprendre ce que l'Eglise célèbre dans le sacrement de confirmation.

Reprenons notre parcours historique. Qu'arrive-t-il au 20<sup>e</sup> siècle ?

En 1910, Pie X instaure la communion précoce des enfants, vers l'âge de sept ans.

D'un côté, la confirmation avait été retardée pour raison catéchétique, d'un autre, l'Eucharistie est maintenant avancée. On aboutit une nouvelle fois à un changement dans l'ordre des sacrements. On retrouve l'ordre suivant : baptême, eucharistie, confirmation.

Parallèlement, à ce nouveau changement, la notion d'initiation chrétienne que le moyen âge avait laissait tomber en désuétude, est remise en honneur par Mgr Duchesne en 1889. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, cette notion fait son chemin dans le mouvement liturgique et il reçoit sa consécration au concile Vatican II. Plusieurs décrets évoquent largement cette notion d'initiation chrétienne et il y est explicitement demandé que « *le lien intime de la confirmation avec toute l'initiation chrétienne soit plus clairement manifesté* » (Sacrosanctum concilium n°71).

De grandes discussions ont lieu pendant tout le travail de réforme liturgique demandé par les Pères conciliaires. Est-ce que la confirmation, c'est le sacrement du combat, sacrement de l'action catholique, ou bien est-ce le sacrement de l'adolescence c'est-à-dire on attend que le baptisé atteigne une maturité suffisante pour être en mesure de faire un choix ? Est-ce que quatorze ans, c'est l'âge idéal ? N'est-ce pas le plus mauvais ? Est-ce qu'on ne confond pas efficacité du sacrement et impact psychologique qu'il engendre ? Et, aujourd'hui où en est-on ? Est-on sorti de ces questions théologico-pastorales sur la confirmation ?

Les travaux post conciliaires ont abouti à la situation que nous connaissons aujourd'hui avec trois rituels pour le baptême et un rituel pour la confirmation.

Les trois rituels du baptême sont :

- Le rituel d'initiation chrétienne des adultes
- Le rituel du baptême des enfants
- Le rituel du baptême des enfants en âge scolaire

Le rituel des adultes qui inclue les étapes du catéchuménat est considéré comme théologiquement exemplaire mais il n'est pas normatif. C'est le cas de figure qui dit le mieux, qui dit le plus clairement ce qu'est le baptême. Avec ce rituel, on retrouve normalement l'unité différenciée des origines avec une seule action liturgique. Toutefois, la tendance à éclater est apparue à nouveau puisque, par exemple à Lyon, la confirmation des adultes a été conférée un an après le baptême. Aujourd'hui, la confirmation va être conféré pendant le temps pascal pour essayer de retrouver au mieux l'unité qui est compatible avec la pratique pastorale.

Quant à l'âge de la confirmation des jeunes, le Saint-Office depuis 1967 a laissé la faculté aux conférences épiscopales de déterminer l'âge auquel elle est conférée.



## ***Histoire du Baptême et de la confirmation*** *Par Alain ROUSTAN*

---

Je voudrais conclure en citant quelques lignes de Paul de Clerck<sup>3</sup>, dans un article récent sur l'initiation chrétienne :

*« Parler d'initiation chrétienne, c'est situer ces sacrements dans une visée. C'est comprendre qu'on ne devient pas chrétien à part entière par le seul baptême, avec la conséquence pour la confirmation de lui chercher un autre but. C'est reconnaître que l'on est fait chrétien par l'entrée dans le mystère pascal en toutes ses dimensions. Ce dernier consiste en la mort et la résurrection du Christ, mais aussi dans le don de l'Esprit et encore dans la naissance de l'Eglise. Une des raisons pour lesquelles nous ne sommes pas habitués à considérer les choses ainsi est la présentation lucanienne du don de l'Esprit, lors de la fête juive de Pentecôte, renforcée par l'année liturgique chrétienne ; elles étalent dans le temps le mystère qui est un et que Jean pour sa part nous présente tout entier le jour de Pâques (Jn 20, 21-23). »*

---

<sup>3</sup> Paul de Clerck, un prêtre du diocèse de Malines-Bruxelles, docteur en théologie et maître en liturgie, enseigne la liturgie à l'Institut Catholique de Paris jusqu'en 2005 dont il est aujourd'hui professeur émérite.